



Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- présents titulaires : 16
- suffrages exprimés : 16
- pour : 16

DÉLIBÉRATION n° B2017/112

L'an deux mille dix-sept et le 08 Juin à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : B. PLANO, H. FORGUES, F. DABEZIES, A. PIASER, JP COMPAGNET, M. SICARD, A. DUCASSE, C. CORREGE, R. LACÔME, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, JC CLARENS, B. FOURCADE, JP. CABOS, J. DEVAUD

Absents excusés : N. SALCUNI, F. ROYO, S. SIMOIS, J. ABADIE

Objet : Eclairage public - Participation par fonds de concours de la commune de Pinas pour le programme 2015 « Extension de l'éclairage public chemin du Bernet »

Monsieur le Président informe le Bureau du programme de travaux « Extension de l'éclairage public chemin du Bernet » engagé par la commune de Pinas.

Il y a lieu de mettre en place la participation par fonds de concours pour le financement de cette opération.

Le financement de la dépense est assuré de la façon suivante :

- Montant total de la dépense	5 880.31 € TTC
- Participation SDE.....	2 450.13 €
- T.V.A. préfinancée par le SDE	980.05 €
- Participation CCPL.....	1 225.07 €
- Fonds de concours Pinas	1 225.06 €

Monsieur le Président demande l'autorisation de demander la participation à la commune de Pinas par fonds de concours du montant suivant : **1 225.06 €.**

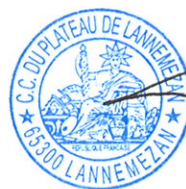
LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- de solliciter un fonds de concours d'un montant de 1 225,06 € à la commune de Pinas dans le cadre de sa participation pour le programme 2015 « extension du réseau d'éclairage public chemin du Bernet»

Pour copie conforme,
Le Président



Affichée le 19 JUIN 2017